

**MANDEMENT
POUR LA CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE SAINTE
2000**

Chers frères et sœurs,

Après trois ans de préparation intense, nous voici parvenus au seuil de l'Année sainte! La Porte sainte va bientôt s'ouvrir à Rome. Nous allons être invités à entrer dans la célébration du Grand Jubilé de l'An 2000. Pour reprendre les mots de Jésus lui-même, ce sera "une année de grâce de la part du Seigneur" (cf. Lc 4, 19). Dans l'Ancien Testament, le Jubilé, célébré tous les cinquante ans, était compris comme une année de conversion où se resserrait l'alliance de tout le peuple avec son Dieu et une année de renouveau où chacun, à commencer par les plus pauvres, retrouvait de nouvelles chances dans la vie (cf. Lv 25). Jésus a conscience qu'avec sa venue est arrivé un temps de grâce exceptionnel. C'est pourquoi, dans la synagogue de Nazareth, il s'applique à lui-même le texte d'Isaïe: *L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur*" (Lc 4, 18-19).

C'est dans cette optique de foi et d'espérance que Jean-Paul II nous a proposé de vivre le Jubilé. Il ne s'agit pas de faire de grandes manifestations pour le plaisir de montrer que les catholiques sont toujours bien présents sur la scène! C'est plutôt le Seigneur lui-même qui, à l'occasion de ce Jubilé qui coïncide avec un changement de siècle et de millénaire, veut nous faire un beau cadeau, nous redire que son cœur nous est largement ouvert et laisser couler jusqu'à nous une source abondante de grâce. Voici 2000 ans qu'en Jésus Dieu s'est fait homme pour que l'homme ait accès à Dieu! Voici

vingt siècles qu'une alliance a été nouée entre Dieu et nous et cette alliance est toujours actuelle, aussi neuve qu'au premier jour. Et si nous l'avons trahie, le Seigneur est prêt à nous réconcilier avec Lui dans sa grande miséricorde. Il s'agit donc pour nous d'accueillir à nouveau cette grâce, de l'en remercier et d'y trouver force et espérance pour poursuivre notre route en purifiant notre mémoire de toutes nos infidélités et en nous laissant convertir par l'exemple des martyrs qui balisent notre histoire. Certes, à l'occasion du Jubilé, nous vivrons quelques beaux rassemblements, mais ce ne sera qu'une manière de dire merci à Dieu pour sa fidélité. Nous en avons d'autant plus besoin que, dans notre monde, à côté de progrès indéniables, il y a aussi tant d'injustices et de violences, tant de catastrophes et de détresses qui sont un défi à l'espérance. C'est en pensant à tout cela que je désire vous parler des principaux aspects de l'Année sainte.

L'ouverture de l'Année jubilaire

Dans l'Évangile, Jésus se présente à plusieurs reprises comme "la porte" par laquelle il faut entrer pour avoir accès à la vie en plénitude: *Je suis la porte. Qui entrera par moi sera sauvé; il entrera et sortira et trouvera sa pâture* (Jn 10, 9). C'est pourquoi, le 24 décembre au soir, avant la messe de minuit, le Pape inaugurerait symboliquement l'Année jubilaire par l'ouverture de la Porte sainte à la Basilique Saint-Pierre de Rome. Autant dire que, durant toute cette année 2000, un plus large accès nous sera ouvert à la miséricorde de Dieu! Quant à nous, répondant avec joie à l'invitation adressée par le Pape à tous les diocèses du monde, nous ouvrirons ensemble l'Année sainte par une belle célébration festive, le jour de Noël en début de soirée, dans la Cathédrale du diocèse. Nous marquerons ainsi notre désir d'entrer ensemble dans la grâce de l'Année jubilaire, petits et grands, hommes et femmes de toutes conditions de vie, chrétiens de toutes les régions du diocèse. Nous nous rassemblerons d'abord dans une église de la ville, appelée la *statio*. Il s'agira de l'église Notre-Dame. Y sera proclamé le passage

de Luc où Jésus lui-même annonce une année de grâce de la part du Seigneur. Ensuite, flambeaux à la main, nous nous rendrons en procession jusqu'à la Cathédrale Saint-Aubain, un diacre portant solennellement le livre des Évangiles. Sur le seuil, j'élèverai devant vous ce livre de la Parole de Dieu, après quoi nous entrerons dans la Cathédrale, où le diacre chantera la Proclamation du Jubilé: *Je vous annonce une grande joie: aujourd'hui est né notre Seigneur Jésus-Christ!* Cette ample proclamation culminera dans le chant du "Gloire à Dieu". Nous entrerons ainsi dans la messe de Noël, célébrant d'un seul cœur le deux millième anniversaire de la naissance du Sauveur. Ce sera le signe de notre joyeuse entrée dans le troisième millénaire.

Frères et sœurs, je vous invite tous à cette ouverture de l'Année sainte pour notre diocèse! Je sais bien que vous aimez passer le jour de Noël en famille ou en communauté, et je m'en réjouis. Mais, une fois tous les mille ans, je vous prie de terminer le beau jour de Noël en rejoignant la grande famille de l'Église! Vous ne le regretterez pas. Pour aller à Namur, n'hésitez pas à organiser des cars, comme vous le faites pour d'autres manifestations diocésaines.

Une année de pèlerinage

Une fois entrés dans l'Année sainte, nous serons invités à vivre tout au long de l'année une sorte de pèlerinage. Au fond, toute la vie humaine est un pèlerinage, qui commence avec notre conception et se poursuit à travers les chemins sinueux de cette vie jusqu'au grand jour de notre entrée dans l'autre vie, celle qui n'aura pas de fin. Toute l'histoire humaine aussi est un pèlerinage qui a commencé avec le surgissement de l'humanité dans le monde et, à travers la longue marche des siècles, est en route vers le Royaume. Les chrétiens, en particulier, se savent appelés à marcher sur cette terre en participant au grand pèlerinage d'Israël, du Christ et de l'Église.

Après nous être préparés au Jubilé par l'année 1997 consacrée au Christ, l'année 1998 consacrée à l'Esprit Saint et l'année 1999 consacrée au Père, nous voici, au cours de l'Année sainte 2000, en pèlerinage vers toute la Sainte Trinité! Et le Pain pour notre route, notre viatique pour refaire nos forces, ce sera l'Eucharistie où bat pour nous ce Cœur du Christ, en lequel se concentre tout l'amour de Dieu pour les hommes. Tels seront les thèmes majeurs de l'Année jubilaire.

Au cours de l'Année sainte, l'Église invite donc ceux qui le peuvent à se rendre en pèlerinage en Terre Sainte et à Rome. Divers groupes et mouvements organiseront de tels pèlerinages. En ce qui concerne notre diocèse, les Pèlerinages Namurois ont programmé quatre pèlerinages en Terre Sainte tandis que le Comité diocésain du Jubilé organisera un pèlerinage à Rome. Quant aux jeunes, ils sont spécialement invités à participer aux Journées Mondiales de la Jeunesse, à Rome, du 15 au 20 août.

Bien sûr, seule une minorité d'entre vous pourra se rendre en Terre Sainte ou à Rome. C'est pourquoi sont prévus d'autres pèlerinages, plus modestes. Les jeunes, notamment, auront la Marche des Rameaux vers Bruxelles. Et lors de la fête de la Sainte Trinité, avec mes confrères évêques, je vous invite à un rassemblement national à la Basilique du Sacré-Cœur à Koekelberg. Et surtout, dans chaque diocèse, ont été désignées des églises dites "jubilaires", où nous pourrons nous rendre en pèlerinage, individuellement ou en groupe, en voiture, en car ou à pied, pour y vivre la grâce du Jubilé. Dans notre diocèse de Namur-Luxembourg, ces églises jubilaires seront au nombre de six. Il y aura tout d'abord la Cathédrale Saint-Aubain, qui est l'église-mère du diocèse. Ensuite, le sanctuaire de Beauraing, qui a, lui aussi, une portée diocésaine, grâce à la visite de la Vierge Marie. Les quatre autres ont une portée plus locale et se répartissent dans nos deux provinces. Dans la province de Luxembourg, il s'agira de la Basilique de Saint-Hubert et de l'église Saint-Martin d'Arlon et, dans la province de Namur, de la Basilique de Walcourt et du sanctuaire de Foy-Notre-Dame.

Nous proposerons à toutes les paroisses un panneau résumant la situation des églises jubilaires et invitant à s'y rendre en pèlerinage. Et, dans chacune des églises jubilaires, une sorte de pèlerinage nous sera proposé à l'intérieur de l'église afin d'y vivre, en huit étapes, une démarche spirituelle profonde. Un livret fournira toutes les indications nécessaires et aidera à vivre la démarche avec fruit. Il s'agira du numéro 1 d'une série qui paraîtra tout au long de l'année sous le titre "Jubilé en poche"... Ce livret permettra également aux personnes qui ne peuvent se déplacer, aux religieux et religieuses cloîtrés, aux malades, aux personnes handicapées ou très âgées, aux prisonniers, aux réfugiés en centres fermés, etc., de vivre la grâce du Jubilé.

Enfin, le Saint-Père nous rappelle qu'il est un pèlerinage accessible à tous au cours de l'Année sainte, c'est d'aller vers nos frères dans la nécessité ou la difficulté. Les rejoindre dans leur détresse, c'est faire un pèlerinage vers le Christ présent en eux, puisqu'il s'est mystérieusement identifié aux plus petits de ses frères: *C'est à moi que vous l'avez fait!* (cf. Mt 25, 40).

L'Indulgence du Jubilé

En vivant intensément le pèlerinage du Jubilé, il nous sera donné de recevoir le beau cadeau de l'Indulgence. Parfois, traînent encore en nos mémoires les conceptions étriquées ou même franchement abusives des indulgences dans le passé avec les comptes d'apothicaire auxquelles elles donnaient lieu. Le Pape nous invite à dépoussiérer tout cela et à retrouver le vrai sens de l'Indulgence jubilaire. De quoi s'agit-il? Quand nous avons commis une faute, petite ou grande, c'est très bien d'en éprouver du repentir, d'en demander pardon à Dieu et de recevoir l'absolution dans le sacrement de la réconciliation. Mais tout n'est pas réglé pour autant. Le mal que nous avons commis laisse des traces. Nous avons pris parfois de mauvais plis. Des ornières se sont creusées, dans

lesquelles nous retombons facilement. Sans compter les séquelles dans la vie d'autrui... Réorienter notre vie vers l'amour de Dieu et de nos frères demande des efforts et du temps. Cela ne va pas sans peine. Il y a des livres qui s'appellent "L'anglais sans peine" ou "Le portugais sans peine", mais il n'y a pas de recette pour "La conversion ou la sainteté sans peine"! Jadis, dans les premiers siècles de l'Église, les pécheurs n'obtenaient le pardon des fautes graves qu'après des années de pénitence. Et quand ils s'appliquaient généreusement à changer de vie, on leur accordait parfois une réduction du temps de pénitence. C'est l'origine lointaine des indulgences. Aujourd'hui, nous risquons de passer à côté de la nécessité de nous convertir avec persévérance dans le concret de nos vies. Quand nous nous confessons, nous recevons le pardon de nos fautes avant d'avoir pris la peine patiente de la conversion. Le prêtre nous propose bien une "pénitence", comme on dit, mais à faire après et, le plus souvent, de manière purement symbolique. Peut-être manquons-nous aujourd'hui d'exigence et de sérieux dans la conversion. Or, pour grandir dans l'amour de Dieu, il faut passer par la conversion et la pénitence. C'est même la première chose que Jésus dit dans l'Évangile: *Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle!* (Mc 1, 15). Nous n'entrerons pas dans le Royaume de Dieu aussi longtemps que notre cœur n'aura pas pris la peine de se convertir en profondeur, soit en cette vie, par la pénitence, soit au-delà même de la mort, en nous laissant purifier par l'amour de Dieu.

Pour vivre cet effort de conversion et de pénitence, nous ne sommes pas seuls. Jésus nous porte avec lui sur sa Croix glorieuse. C'est lui qui est, pour nous, l'indulgence en personne. Marie Immaculée intercède pour nous, elle aussi, et nous guide comme notre Mère. Et tous les saints et les saintes, nos frères aînés dans la foi, nous prennent par la main. Tout ce trésor de sainteté et d'amour, le Seigneur l'a confié à son Église. Lors du Jubilé, l'Église est donc autorisée à puiser dans ce trésor en vertu de la communion des saints et à laisser couler jusqu'à nous, de manière plus abondante, la miséricorde de Dieu. C'est un peu comme si elle nous remettait toutes nos dettes. Il ne s'agit pas pour autant d'une

braderie spirituelle qui supprimerait la nécessité de se convertir! Au contraire! L'Église ne nous accorde l'indulgence qu'au terme d'une démarche exigeante qui nous rappelle une vérité que nous oublions habituellement, à savoir que le pardon de nos fautes exige encore un effort onéreux de conversion en communion avec nos frères dans la foi. À tel point qu'il est impossible de recevoir la grâce de l'indulgence si demeure en nous un attachement volontaire au péché! En fin pédagogue, le Seigneur nous offre donc dans l'Indulgence jubilaire un très beau cadeau, mais c'est un cadeau exigeant qui nous rappelle l'urgence d'un changement profond de notre vie.

Comment vivre le cadeau de l'Indulgence? Et où la vivre?

Pour vivre l'Indulgence du Jubilé, le plus important, ce sont *les dispositions du cœur*: est-ce que je me reconnais pécheur, suis-je conscient que je dois me convertir, est-ce que je désire la miséricorde de Dieu offerte en Jésus, est-ce que je compte sur le soutien de l'Église pour m'aider?

Ensuite, l'Église nous demande de vivre *une démarche spirituelle exigeante* afin de recevoir en vérité l'Indulgence comme un cadeau de la tendresse de Dieu sur le chemin de notre pèlerinage vers Lui. Au point de départ de ce cheminement, il y aura la célébration du sacrement de la Réconciliation. Et, à l'arrivée, il y aura la célébration de l'Eucharistie. Autrement dit, pour vivre l'Indulgence, il faudra faire *une bonne confession* portant sur l'ensemble de notre vie. L'occasion de recevoir ce sacrement du pardon vous sera offerte plus largement au cours de l'Année sainte, spécialement dans les églises jubilaires. Il faudra aussi *participer avec foi à la messe*, qui est le cœur et le sommet de toute vie chrétienne. Sur cet itinéraire, on fera place aussi à *la prière vécue en communion avec l'Église*. Il pourra s'agir de la participation à un office liturgique de Laudes ou de Vêpres ou d'un temps communautaire d'adoration du Saint-Sacrement, ou encore d'une méditation prolongée, seul ou en groupe, se terminant par le "Notre Père", la "Profession de foi" et le "Je

vous salue, Marie”, aux intentions de l’Église et du Pape. Le livret du pèlerin vous y aidera. Enfin, l’Indulgence du Jubilé suppose des initiatives qui mettent en œuvre *l’esprit de pénitence* qui est comme l’âme du Jubilé. Par exemple, s’abstenir pendant une journée de choses superflues (tabac, boissons alcoolisées, etc.); pratiquer le jeûne ou l’abstinence, en donnant aux pauvres une somme proportionnelle; soutenir des œuvres à caractère religieux ou social; consacrer de son temps libre à des activités qui ont un intérêt pour la communauté ou encore d’autres formes d’oubli de soi-même.

L’Indulgence du Jubilé sera toujours obtenue dans *une démarche de pèlerinage*. En Terre Sainte ou à Rome, pour ceux qui pourront s’y rendre. Les autres pourront l’obtenir lors d’un pèlerinage à la Cathédrale ou aux autres églises jubilaires du diocèse. Les personnes qui, pour une raison quelconque, ne peuvent voyager vivront l’indulgence en visitant un oratoire qui leur est accessible ou en s’unissant spirituellement aux autres pèlerins, offrant à Dieu leurs prières, leurs souffrances ou leurs privations. Enfin, il est également possible d’obtenir l’indulgence en tout lieu en rendant visite à nos frères ou sœurs qui se trouvent dans la nécessité ou la difficulté (malades, prisonniers, personnes âgées ou seules, handicapés, réfugiés, etc.), comme si nous faisons un pèlerinage vers le Christ présent en eux, et à la condition de vivre les autres exigences concernant la prière, la réception des sacrements et la pénitence personnelle.

Quand vivre l’Indulgence et pour qui?

Nous ne sommes heureusement plus à l’époque où l’on comptabilisait les indulgences! Le but n’est pas de cumuler des “assurances tous risques”, mais d’approfondir notre conversion, d’accueillir le don de la miséricorde et de le partager avec d’autres. Ceci dit, il est possible de vivre quotidiennement la grâce de l’Indulgence. Mais il va de soi que, si l’on est invité chaque fois à vivre la messe ainsi qu’un temps prolongé de prière et une démarche

exigeante de pénitence en liaison avec l'Indulgence, la réception du sacrement de la réconciliation sera fréquente sans être quotidienne.

L'Indulgence du Jubilé peut être obtenue pour soi-même, mais également pour autrui, spécialement pour les défunts, en vertu de la grande communion qui unit les vivants sur la terre et les vivants dans l'au-delà. Dans ce cas, l'Indulgence est vécue comme une intercession en faveur de ces frères et sœurs que l'amour de Dieu prépare à entrer dans la grande joie du ciel.

Le calendrier du Jubilé et les diverses situations de la vie

La grâce du Jubilé est la grâce de Dieu avec nous sur les chemins de cette vie. La célébration du Jubilé doit donc rejoindre le maximum de personnes. Beaucoup de messages seront diffusés en ce sens à travers différents médias, dans le but d'atteindre un large public.

Parmi les moments forts du Jubilé, il y aura, bien sûr, quelques fêtes liturgiques spécialement liées aux thèmes de l'Année sainte. À commencer par Noël, en 1999 et en 2000, ainsi que la nuit du 31 décembre au 1er janvier, fête de sainte Marie, Mère de Dieu. Et puis, le 25 mars, fête de l'Annonciation et premier début de l'Incarnation; ensuite la messe chismale, le mercredi saint au soir à la Cathédrale, et les célébrations pascales; la fête de la Sainte Trinité et la Fête-Dieu, la fête de l'Assomption de Marie et enfin la clôture de l'Année sainte à l'Épiphanie de 2001.

Mais, en plus de tout cela, j'ai voulu que la grâce du Jubilé rejoigne toutes les catégories de personnes et toutes les conditions de vie. Un calendrier complet de ces différents "Jubilés spécifiques" sera diffusé à travers le diocèse. Les rencontres et célébrations prévues se répartiront dans l'ensemble de nos deux provinces. J'indique ici sommairement la série des milieux ou des situations de vie que nous voudrions rejoindre au cours de l'Année jubilaire. C'est

ainsi qu'il y aura, notamment, un jubilé des enfants, des adolescents et des jeunes, des malades et du personnel de la santé, une fête de la vocation de la femme, un jubilé du monde du spectacle, un jubilé des réfugiés, des travailleurs manuels, des couples mariés ainsi que des personnes ayant vécu l'échec de leur foyer, des veufs, des veuves et des personnes seules, des diacres, des prêtres et des séminaristes, des artistes et artisans, du monde agricole, des prisonniers, du troisième âge, du tourisme, des missionnaires, du monde universitaire, etc. Sans oublier les expositions, les rencontres interparoissiales et les conférences qui jalonnent l'année jubilaire. En même temps continueront les actions qui concrétisent les aspects sociaux essentiels au Jubilé et, tout spécialement, l'option préférentielle pour les pauvres. L'action devra continuer et s'intensifier pour l'allègement ou la suppression de la dette du Tiers-Monde, contre la spéculation et en faveur des exclus de nos sociétés. Les campagnes de "Vivre ensemble" et d'"Entraide et Fraternité" nous y aideront.

Rendre visible l'espérance du Jubilé

L'espérance liée au Jubilé doit avoir une certaine visibilité. Non pour nous mettre en avant, mais pour rejoindre les personnes et toucher les cœurs. Afin que l'appel à vivre le Jubilé ne se limite pas au petit cercle des convaincus, mais s'adresse au plus grand nombre, les évêques de Belgique vous invitent à soigner la décoration intérieure et extérieure des églises. Toutes les paroisses du pays ont reçu une publicité pour des drapeaux et oriflammes de qualité, mais à prix très modéré, portant le logo du Jubilé et l'indication latine: *Jubilaeum Anno Domini 2000. Christus heri, hodie, semper.* En français: *Jubilé de l'An du Seigneur 2000. Le Christ hier, aujourd'hui et toujours.* Je vous invite à en apposer non seulement dans les églises, mais encore sur d'autres bâtiments. Cela aidera à tourner les cœurs vers cet événement de grâce. De même, nous vous proposerons un luminaire qui pourra être placé sur le rebord des fenêtres durant les nuits de Noël et du réveillon.

Un temps de grâce où se fortifie notre espérance

Nous vivons une période de l'histoire à la fois exaltante et douloureuse. Le besoin se fait sentir d'un sursaut d'espérance fondé sur le don de Dieu et la réponse généreuse du cœur de l'homme. À l'occasion de l'An 2000, beaucoup de prophètes de malheur lancent des messages surgis de leur imagination. D'autres font miroiter des espérances folles à la mesure de leurs rêves. L'espérance chrétienne est d'une tout autre nature. Elle sait que ce monde abîmé par le péché doit passer par une épreuve de purification, mais elle n'en tire pas un film d'horreur. Elle sait que Dieu veut guérir et renouveler de fond en comble sa création et faire des cieux nouveaux et une terre nouvelle, mais elle n'en dresse pas elle-même le scénario. La grâce du Jubilé doit fortifier cette espérance authentique au beau milieu des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses du temps présent. C'est dans cet esprit que le Pape Jean-Paul II attend du Jubilé qu'il soit un nouveau printemps de l'Église, une nouvelle Pentecôte d'amour pour l'Église et le monde, un nouvel Avent où nos cœurs se préparent à accueillir la nouvelle venue du Seigneur Jésus à l'heure fixée par le Père. Et c'est dans ce même esprit d'authentique espérance que je vous invite tous à vivre l'année jubilaire. Que Notre-Dame de Beauraing nous y aide, elle qui nous a promis: *Je convertirai les pécheurs!* Je vous en supplie donc, mes frères et mes sœurs: n'attendez pas l'an 2001 pour vous dire, rétrospectivement, que la grâce du Jubilé de l'An 2000 aurait été intéressante... Entrez-y tout de suite, dès l'Avent qui va bientôt commencer! Oui, de tout cœur, je vous souhaite une sainte année jubilaire, pour la gloire de la Trinité d'Amour, le renouveau de notre Église et le salut du monde!

+ André-Mutien,
évêque de Namur,

le 4 octobre 1999, en la fête de saint François.¹

¹Je recommande de lire ce Mandement aux messes des 13-14 et 20-21 novembre. On pourra lire, comme première partie, les paragraphes allant jusqu'à l'Indulgence du Jubilé exclusivement, et lire le reste comme seconde partie. Il n'y aura pas de Message de Nouvel An. Celui-ci en tient lieu.

PUBLICATIONS ACCOMPAGNANT LE JUBILÉ

- 1) Les documents fondateurs de Jean-Paul II:
 - a) La Lettre apostolique *À l'aube du troisième millénaire (Tertio Millennio Adveniente)*;
 - b) La Bulle d'indiction du Grand Jubilé *Incarnationis Mysterium*.
- 2) La Déclaration des Évêques de Belgique: *L'An 2000: année du Jubilé* (nouvelle série, n° 27).
- 3) Une brochure du Cardinal Danneels sur l'Eucharistie, à paraître en l'An 2000.
- 4) Mes deux livres sur l'année jubilaire et l'ensemble des thèmes du Jubilé (Paris, Éditions de l'Emmanuel, 1999, "Bonnes Nouvelles", n° 8 et n° 9:
 - a) *Trinité d'Amour. Eucharistie pour notre route*;
 - b) *Viens, Seigneur Jésus! Retraite au Vatican*.
- 5) L'image-dépliant avec la prière de Jean-Paul II pour le Jubilé et l'année jubilaire².
- 6) Un dépliant interdiocésain sur l'Année sainte et un livret interdiocésain du pèlerin.
- 7) La collection diocésaine "Jubilé en poche":
 - a) N° 1: *Accueillir la grâce de l'Année sainte* (avec tout ce qu'il faut pour vivre la grâce du Jubilé et visiter les églises jubilaires);
 - b) N° 2: *Pour vivre l'Avent et Noël en paroisse*;
 - c) N° 3: *Pour vivre la conversion*;
 - d) N° 4: *Pour vivre le Carême*; etc.
- 8) Une exposition itinérante sur les thèmes majeurs de l'Année jubilaire (avec fascicule annexe).
- 9) Un calendrier diocésain reprenant tous les moments forts de l'Année jubilaire.
- 10) Des messages destinés au grand public, à paraître dans la presse écrite, dans les journaux gratuits, dans les "Communications" diocésaines, sur Internet, etc.

²Nous joignons un exemplaire de cette image-prière ainsi qu'un exemplaire de la prière pour les Vocations avec les prix correspondants et un bulletin de commande.